

COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE

COMPTE-RENDU, PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2017 A LOQUEFFRET

Étaient présents (31) :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Paul QUEMENER, Marie-Pierre COANT

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Pierre BROUSTAL, Joseph SIMON, Yvonne QUIMERC'H, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Benoît MICHEL, Dominique CONNAN, Isabelle NICOLAS, Jean-Pierre SALAÛN, Eric BLANCHARD

LA FEUILLEE : Régis LE GOFF, Gérard RANNOU

LOCMARIA-BERRIEN : Alain LE CAM

LOPEREC : Jean-Pierre LE BIHAN, Jean-Yves CRENN, François LELUYER

LOQUEFFRET : Marcel SALAÛN, Alain HAMON

PLOUYE : Marcel LE GUERN, Jean-Michel SCOUARNEC, Geneviève LE MAT

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Daniel LE GUILLOUX, Jean LE GAC

Procuration : Catherine MIGNOT JAOUEN a donné pouvoir à Marie-Pierre COANT

Secrétaire de séance : Yvonne QUIMERC'H

Ordre du jour :

- ➔ Tarifs gîte d'étape 2017
- ➔ Compensation horaire/dimanche et jours fériés
- ➔ Fonds de concours commune de Berrien - ALSH
- ➔ Commissions thématiques intercommunales- complément
- ➔ Départ des salaisons de l'Arrée
- ➔ Tarif de vente du bois coupé
- ➔ Questions diverses

La séance débute à 18 heures 35.

Salaisons de l'Arrée : Eric Prigent a fait un point concernant le départ des Salaisons de l'Arrée. Une délégation d'élus composée d'Alexis Manac'h, Berc'hed Troadec, Marcel Salaün et Eric Prigent a rencontré le directeur du site de Brennilis afin de leur soumettre les inquiétudes et conséquences de leur départ. L'ensemble du personnel est reclassé sur deux sites (Lampaul-Guimilliau et Ergué Gabéric). Une visite de ces deux sites est organisée pour les salariés qui après entretien se verront proposer une des deux usines.

Les élus demandent à ce que ce site soit à nouveau utilisé et plutôt par une production nécessitant le même volume quant à l'assainissement. Le problème de la station d'assainissement se pose dès maintenant car la production a diminué et son fonctionnement devient compliqué. Cette question est à voir très rapidement. Maintien du potentiel actuel en attendant de voir s'il y a un repreneur ? Ou nouveau dimensionnement de cet équipement ?

Une réunion prévue en sous-préfecture de Châteaulin avec les dirigeants du groupe industriel le 08 mars a été reportée au 05 avril (report dû à un problème de transport). Le sous-préfet confirme que l'entreprise est à l'écoute, elle souhaite vendre mais quelle société va investir ?

Le fait que le territoire soit classé en ZRR va permettre d'être plus attractif. Toutefois, Jean-Yves Crenn fait remarquer que les territoires classés en ZRR ont été étendus dans le Finistère.

Tarifs 2017 et fonctionnement du gîte d'étape

Le gîte d'étape de la gare à Scrignac est actuellement fermé. Cet équipement doit ouvrir prochainement. En 2016, plus de 1.000 nuitées ont été louées. A ce jour près de 300 demandes de réservation ont eu lieu.

Le souhait que cet équipement soit géré dans le cadre d'une délégation de service public est abordé. C'est une procédure qui est longue et qui ne sera terminée que dans plusieurs mois.

Il convient donc de prévoir faire fonctionner ce gîte avec du personnel salarié en attendant.

La question de garder 19 places ou de rester sur 15 places sans astreinte se pose également.

Au vu du nombre de nuitées réalisées de plus de 15 places, au cours de l'année 2016, il est proposé de faire fonctionner l'équipement avec un nombre maximum de 15 places en 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à 29 voix pour une contre et une abstention de mettre en location 15 places maximum par nuitée à la location au gîte d'étape situé à la Gare à Scrignac.

Le fonctionnement du gîte est envisagé avec une personne à temps plein et une personne à 20 heures hebdomadaire en contrat aidé.

Des candidats à ces postes ont été reçus, il y a de bons profils.

Le gîte va ouvrir début avril. Les horaires du matin seraient de 7h à 10 h (départ du gîte) puis entretien du linge et des locaux et l'accueil se fera le soir entre 17h et 19h.

Les tarifs suivants sont proposés

Prestations	Tarifs
Adulte : une nuitée	20 €
Adulte : deux nuitées	20 € + 19 € = 39 €
Adulte : trois nuitées	20 € + 19 € + 18 € = 57 €
Adulte : quatre nuitées	20 € + 19 € + 18 € + 17 € = 74 €
Adulte : cinq nuitées	20 € + 19 € + 18 € + 17 € + 16 € = 90 €
Adulte : nuitée au-delà de 5 consécutives	16 €
Enfant jusqu'à 10 ans	10 €
Location de linge (drap + taie + housse de couette)	4 €
Location serviette éponge	1 €
Lavage	3 €
Séchage	3 €
Petit déjeuner	6 €
Ménage du gîte complet	200 €
Location du gîte complet	300 €/nuitée

Une caution de 1.200 euros ainsi qu'une attestation d'assurance seront demandés pour la location du gîte complet.

Adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Compensation horaire/dimanche et jours fériés

Certains services sont appelés à fonctionner le dimanche et les jours fériés au cours de l'année.

Le président propose que les agents appelés à travailler un jour férié ou un dimanche pour assurer la continuité d'un service nécessaires aux usagers bénéficient d'une compensation horaire suivants les modalités ci-après :

Les dimanches : 1 heure effectuée équivaut à 1 heure 30 mn travaillée de comptabilisé

Les jours fériés : 1 heure effectuée équivaut à 2 heures travaillées de comptabilisé

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les compensations horaires proposées pour le travail le dimanche et les jours fériés.

Il est précisé que les compensations horaires d'un dimanche et d'un jour férié ne se cumulent pas. Dans le cas, d'un jour férié se trouvant le dimanche, la compensation horaire sera de 2 heures pour 1 heure travaillée.

Fonds de concours commune de Berrien - ALSH

La compétence pour la gestion et l'animation des activités enfance jeunesse était différente sur les deux communautés de communes ayant fusionnées. Cette compétence est donc exercée au niveau communautaire sur le territoire de l'ancienne communauté de communes du Yeun Elez et au niveau communal sur le territoire de l'ancienne communauté de communes des Monts d'Arrée.

Jusqu'en 2016, un fonds de concours était versé par la CC des Monts d'Arrée à la commune de Berrien qui fait fonctionner un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans. Cet ALSH accueille des enfants d'autres communes que celle de Berrien.

Dans un souci d'équité la commune demande que Monts d'Arrée Communauté prenne à sa charge le financement de l'ALSH de Berrien.

Par ailleurs, la commune d'Huelgoat précise qu'elle assure une animation destinée aux jeunes de 13-17 ans et qu'il serait judicieux que la communauté de communes finance cette action.

Un travail préalable de la commission ad hoc à ce sujet et plus généralement sur la prise de la compétence est souhaité.

Le conseil communautaire propose que la commission vie des habitants, enfance jeunesse, sport, association, culture se réunisse et puisse proposer une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire dont l'objectif sera la prise de compétence par la communauté de communes en matière d'animation et de gestion des activités destinées à l'enfance jeunesse.

De même, il est favorable au principe d'un financement communautaire des animations de l'ALSH de Berrien et celles des adolescents par Huelgoat pour l'année 2017 et charge la commission ce travailler sur les modalités de financement. La commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) se réunira ensuite.

Commissions thématiques intercommunales - complément

Les commissions thématiques ont fait l'objet d'une délibération au conseil communautaire du 16 février dernier au sujet de leurs membres. Toutefois, la composition de certaines commissions est à modifier et compléter. Il est proposé les changements suivants :

- services communs (voirie)

Paul Quemener, Pascal Kerharo, Thierry Jezequel, Jean-Yves Faujour, Jean-Pierre Broustal, Marie-Noëlle Jaffré, Dominique Connan, Gildas Golias, Pierre Rumen, Hervé Penven, Jean-Pierre Le Bihan, Alain Queffelec, Jean Mathias Le Rest, Marcel Salaün, Jean-Jacques Dubos, Marcel Le Guern, **Jean Le Gac**

- eau potable, assainissement collectif et non collectif, Gemapi

Paul Quemener, Audrey Le Roux, François Suet, Jean-Pierre Broustal, Alexis Manac'h, Louis Le Foll, Guillaume Laurent, Régis Le Goff, Mariannick Moisan Kergoat, **Alain Le Cam**, Bruno Toullec, Claude Landré, Alain Hamon, Stéphane Le Breton, Mickaël Toullec, Daniel Le Guilloux

- téléphonie, réseaux électriques, point cyber, Mégalis

Hubert Le Lann, Thierry Jezequel, François Suet, Jean-Yves Faujour, Joseph Simon, Jean-François Penven, Régis Le Goff, (~~Alain Le Cam~~), Jean Salaün, Stéphane Le Breton, Georges Morvan

- tourisme

Marie-Pierre Coant, Vincent Vigouroux, Yvonne Quimerc'h, Joseph Simon, Josiane Guinvarc'h
Marie-Noëlle Jaffré, Solène Tripoz, Marie-Rose Goudemand, Jean-Pierre Salaün, Joëlle Le Cam
Gérard Rannou, **Anne Salaün**, Jean-Yves Crenn, Eric Gonidec, Pierre Colas, Aimé Schlosser, Yves
Claude Guillou, Daniel le Guilloux

Le conseil communautaire approuve, à l'unanimité, les modifications proposées.

Tarif de vente du bois coupé

Le président explique à l'assemblée que lors de l'entretien des divers espaces communautaires, du bois sera à couper. Il s'agit de bois de chauffage de diverses essences.
Compte-tenu que la collectivité n'utilise pas de bois de chauffage, il propose de le vendre aux particuliers, coupé (en 1m) et non livré au prix de 30 € le m3.

A l'unanimité, le conseil communautaire

- approuve la vente de bois de chauffage aux habitants du territoire en priorité
- fixe le tarif de vente à 30 € le m3

Questions diverses

Très Haut Débit – fibre optique :

Le président rend compte de la réunion qui a eu lieu le 10 mars avec le syndicat E Megalis Bretagne au sujet de la mise en place de la fibre optique sur le territoire. Trois communes sont concernées essentiellement, Botmeur, Brasparts et Brennilis + une partie de Berrien. Les travaux seront terminés fin 2018 et la commercialisation se fera début 2019.

Le coût pour la collectivité est de 445 € par prise. 1.300 prises seraient à mise en place. Afin d'être plus précis un relevé des boîtes aux lettres aura lieu à compter du 17 mars. Le retour d'expérience montre qu'après ce relevé 20 % de prises supplémentaires sont à ajouter. Ainsi il faudra prévoir un budget estimé de 700.000 € sur les années 2017 et 2018 pour l'installation de la fibre optique.

En 2030, l'ensemble du territoire aura la possibilité de bénéficier de la fibre optique.

A voir, ensuite le coût de raccordement pour l'utilisateur.

Téléphonie : plusieurs communes font état de problèmes de téléphonie (lignes, poteaux, réception portable,...)

Georges Morvan indique qu'il va réunir la commission qu'il préside (téléphonie,...) en invitant un représentant de chez Orange. Il est demandé aux communes de recenser et faire remonter les problèmes liés à la téléphonie à la CC MAC.

Point cyber à Huelgoat:

De nouveaux horaires pour le point cyber basé à Huelgoat à compter de cette semaine :

Mardi 9h30 à 12h30 et 13h00 à 18h00

Jeudi 9h30 à 12h30 et 13h00 à 18h00

Vendredi 13h00 à 18h00

Samedi 9h30 à 12h30 et 13h00 à 17h00

Le mercredi et le vendredi matin sont consacrés au travail sur les sites Internet de la collectivité ainsi que pour les communes par la suite.

Manifestation comité départemental de Rugby :

Régis Le Goff fait part de l'organisation d'une manifestation à La Feuillée par le comité départemental de Rugby le dimanche 09 avril. A cette occasion, le comité offrira 30 places aux jeunes pour un match de championnat de rugby qui aura lieu à Quimper.

Collectif écoles rurales :

Jean-Yves Crenn rappelle qu'une manifestation pour la défense de l'école rurale aura lieu le samedi 25 mars à 10 heures à Rostrenen et demande qu'un maximum d'élus puisse être présent.

Horaires commissions :

Marie-Noëlle Jaffré demande que les commissions thématiques puissent se réunir plutôt en soirée qu'en journée.

La date du prochain conseil communautaire est le 04 avril à 18 heures à Saint-Rivoal, suivi d'un repas à l'auberge du Menez.

La séance se termine à 20 heures 10